

PPMS

Exercice « attentat intrusion »

Collège Jean Lartaut - Jarnac + www.jean-lartaut.fr



Le jour de l'exercice « attentat intrusion », une alarme est déclenchée. Chacun doit donc réagir en suivant une des deux postures identifiées en cas d'attaque : **s'échapper** ; ou **s'enfermer**.

Dans un même établissement, les deux postures (évacuation ou confinement) peuvent donc être adoptées en fonction de la localisation de chaque classe au moment du déclenchement de l'alerte.



Pour cela, il y a deux conditions à respecter :

- être certain d'avoir identifié la localisation exacte du danger ;
- être certain de pouvoir échapper sans risque avec les élèves.

Dans tous les cas, il est demandé de :

- rester calme ;
- prendre la sortie la moins exposée et la plus proche ;
- utiliser un itinéraire connu ;
- demander le silence absolu.

Si cette option est choisie, l'exercice ne demande pas que les élèves se rendent sur la chaussée. Ils doivent simplement atteindre les points de sortie le plus rapidement afin d'éviter tout attroupement et mise en danger des élèves pendant la réalisation de l'exercice.



Si les élèves sont dans les classes, il faut :

- rester dans la classe ;
- verrouiller la porte.

Si les élèves ne sont pas dans les classes, il faut par contre rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs.

Dans tous les cas, les consignes à respecter sont les suivantes :

- se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant ;
- éteindre les lumières ;
- s'éloigner des murs, portes et fenêtres ;
- s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides ;
- faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur) ;
- rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.